



AU CŒUR
DE L'ÉCONOMIE
ET DE LA SOCIÉTÉ

L'U2P, Union des entreprises de proximité, est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente

2,3 millions d'entreprises de proximité

dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales,

soit les **2/3 des entreprises françaises**, et

réunit **5 organisations** :

la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie-restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales) et la CNATP (travaux publics et paysage).

■ LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ	06
■ NOTRE ORGANISATION	10
■ NOS MISSIONS	16
■ U2P IN ENGLISH	20
■ CONTACTS	22



Les entreprises de proximité réunies pour faire entendre leur voix

Nous sommes 2,3 millions. Nous formons un tissu d'entreprises qui se développent, innovent et investissent. Nos activités font battre le cœur des territoires et les emplois que nous créons ne sont pas délocalisables. Nous portons une vision positive de l'entrepreneuriat et incarnons mieux que quiconque le *made in France*. En un mot : nous sommes l'économie de proximité.

Réunies au sein de l'U2P, les entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales parlent d'une même voix. Si nos activités diffèrent, nos problématiques sont les mêmes. L'U2P est là pour représenter et défendre les entreprises de proximité, proposer des règles du jeu qui correspondent à leurs besoins et porter haut nos valeurs d'indépendance, d'audace et d'engagement.



Nous invitons le gouvernement à miser sur les entreprises de proximité et à instaurer des règles du jeu plus équitables : c'est l'économie française tout entière qui s'en trouvera dynamisée.

Nous détenons les clés du retour à une croissance pérenne et sommes en mesure de gagner le combat contre le chômage de masse, à la condition que des mesures pragmatiques et garanties dans la durée viennent libérer notre potentiel.

Alain Griset, Président de l'U2P

“

Les chefs d'entreprise de proximité sont à la fois créateurs de richesses et d'emplois, sources de cohésion sociale et acteurs du développement durable.”

Un secteur clé de l'économie française



DEUX TIERS DES ENTREPRISES FRANÇAISES

L'économie de proximité regroupe les entreprises artisanales, commerciales et libérales. Au total, 2,3 millions d'entreprises sont rassemblées sous cette bannière, soit deux entreprises sur trois en France. Unies par un engagement et des valeurs communes, elles forment un secteur économique de premier plan et occupent une place de choix dans la vie quotidienne des Français.

Un quart des salariés du secteur marchand (4 millions) travaillent dans les entreprises de proximité. En créant des emplois non délocalisables, les artisans, commerçants de proximité et professionnels libéraux sont des acteurs de poids dans la lutte contre le chômage et pour le retour à une croissance durable.

AU CŒUR DE LA VIE DES FRANÇAIS

Présentes sur tout le territoire, les entreprises de proximité garantissent l'essentiel de l'activité des centres-villes et des villages. Elles créent du lien social, apportent de l'animation et bien souvent contribuent à la sécurité des quartiers.

Le chef d'entreprise de proximité est en contact régulier avec ses clients ou ses patients. Ce qui le caractérise ? Une exigence de qualité, un sens aigu du service, du conseil, et la capacité à personnaliser son offre, qu'elle soit technique ou intellectuelle. En un mot, les entreprises de proximité sont **le cœur de l'économie** réelle.



Une diversité créatrice de richesse

PLUS DE 400 MÉTIERS, AUTANT DE SAVOIR-FAIRE

Avocat(e), boucher(ère), boulanger(ère), constructeur(trice) bois, décorateur(trice), diététicien(ne), ébéniste, esthéticien(ne), expert(e)-comptable, fleuriste, formateur(trice), graphiste, huissier de justice, imprimeur(euse), maçon(ne), mécanicien(ne), médecin, orthoprothésiste, paysagiste, pharmacien(ne), photographe, plombier(ère), primeur, restaurateur(trice), sage-femme, taxi, traiteur... Plus de 400 métiers composent et animent l'économie de proximité. Ces professions, dont certaines sont réglementées, reposent sur un savoir-faire spécifique et des qualifications appropriées.

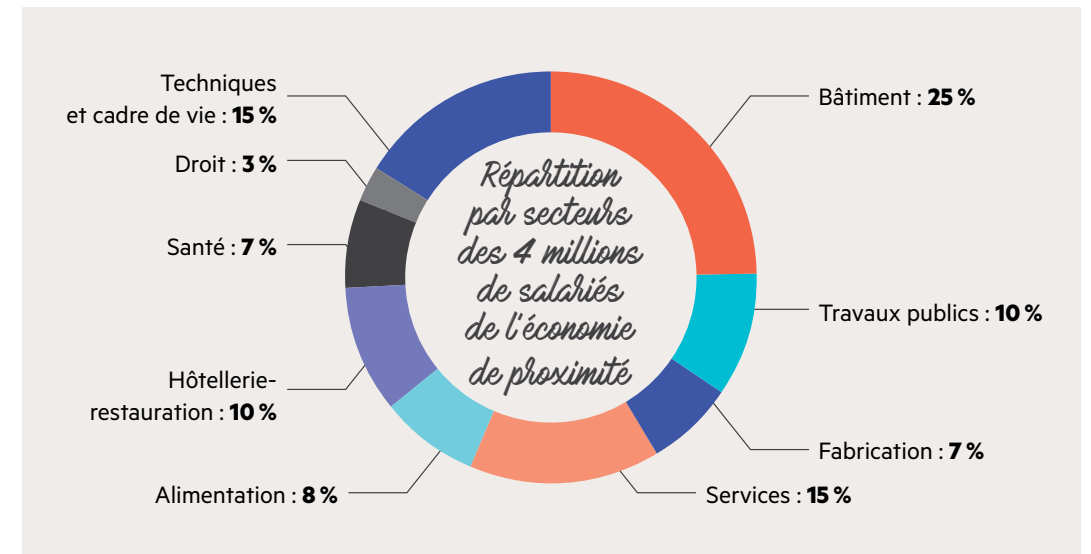
INNOVATION ET RAYONNEMENT

Avec un chiffre d'affaires de près de 600 milliards d'euros, les entreprises de proximité créent de la richesse partout en France. Même si leur territoire naturel est le local, elles font aussi rayonner le *made in France* aux quatre coins du monde. Ainsi, un tiers des entreprises qui exportent sont artisanales.

Agiles et douées d'un grand pouvoir d'adaptation au monde qui change, les entreprises artisanales, commerciales et libérales sont les premières à pratiquer l'innovation, qu'elle soit technique, commerciale ou sociale.

LA MIXITÉ À L'HONNEUR

Dans l'économie de proximité, la proportion de femmes chef d'entreprise a doublé au cours des trente dernières années. Les dirigeantes y sont plus nombreuses que dans les autres secteurs de l'économie : 42 % des professionnels libéraux, 38 % des commerçants et 23 % des artisans, contre 19 % en moyenne dans l'ensemble des entreprises de plus de 10 salariés.



L'économie de proximité en chiffres



ENTREPRISES

2,3
MILLIONS

d'entreprises de proximité soit les 2/3 des entreprises françaises



ACTIVITÉ

600
MILLIARDS €

de chiffre d'affaires



MÉTIERS

+ DE
400
MÉTIERS

représentés



EFFECTIFS



6
MILLIONS D'ACTIFS

(chefs d'entreprise, conjoints, salariés, apprentis) soit 21 % de la population active

4
MILLIONS DE SALARIÉS

soit 25 % du total des salariés du secteur marchand en France

200 000
APPRENTIS

soit 48 % du nombre total d'apprentis en France

91 000
CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

soit 54 % du total des contrats de professionnalisation

700 000
FEMMES CHEFS D'ENTREPRISE

42 % des professionnels libéraux, 38 % des commerçants et 23 % des artisans, contre 19 % en moyenne dans l'ensemble des entreprises de plus de 10 salariés

Qu'est-ce que l'U2P ?



LA PREMIÈRE FORCE PATRONALE DE FRANCE EN NOMBRE D'ENTREPRISES

L'U2P est l'organisation nationale de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales. Elle fédère 2,3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et 6 millions d'actifs. Elle constitue ainsi la première force patronale du pays en nombre d'entreprises. Notre mission ? Représenter et défendre l'économie de proximité. Notre ambition ? Faire entendre la voix de l'économie à taille humaine, afin que les lois et les mesures gouvernementales répondent aux besoins de toutes les entreprises et permettent le développement de l'économie.

UNE ORGANISATION PUISSANTE

L'U2P est constituée de quatre confédérations membres, la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie-restauration) la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et d'un membre associé, la CNATP (travaux publics et paysage). Elle fédère un puissant réseau de 120 organisations professionnelles nationales des métiers de l'artisanat, du commerce et des professions libérales.

Notre action est relayée efficacement sur tout le territoire grâce à 115 représentations en France

métropolitaine et en outre-mer. Elles nous permettent d'être présents dans les régions et départements, et de défendre les intérêts des entreprises de proximité au plus près des territoires.

DES VALEURS PARTAGÉES AVEC NOS ENTREPRISES

À l'image des entreprises de proximité, nous sommes fiers d'agir en toute indépendance, dans notre manière de penser et notre capacité à proposer des réformes. Le goût et l'esprit d'entreprendre sont les moteurs de notre organisation. Interlocuteur de confiance pour l'ensemble de nos partenaires, nous impulsions des échanges de qualité et sommes déterminés à peser de manière constructive dans le débat public.



Instances et fonctionnement

LE CONSEIL NATIONAL ET LE BUREAU

Le fonctionnement de l'U2P est collégial. Le Conseil national et le Bureau, les deux principales instances, sont composés à parts égales de représentants de chacune des organisations membres. Les décisions sont prises à l'unanimité. Ce fonctionnement s'applique également à toutes nos représentations locales.

/ CONSEIL NATIONAL

LE CONSEIL NATIONAL EST L'ORGANE DE DÉCISION DE L'U2P.

Président : Alain Griset

Vice-Présidents :

Patrick Liébus,
Premier Vice-Président de l'U2P,
Président de la CAPEB

Michel Chassang,
Deuxième Vice-Président de l'U2P,
Président de l'UNAPL

Joël Mauvigney,
Troisième Vice-Président de l'U2P,
Président de la CGAD

Pierre Martin,
Quatrième Vice-Président de l'U2P,
Président de la CNAMS

Représentants de la CAPEB :
Sabine Basili, Dominique Métayer,
Albert Quenet (Trésorier de l'U2P)

Représentants de la CGAD :
Dominique Anract, Jean-Pierre
Chedal, Jean-François Guihard

Représentants de la CNAMS :
Laurent Munerot, Gérard Polo,
Bernard Stalter

Représentants de l'UNAPL :
Philippe Gaertner, Michel Picon
(Secrétaire de l'U2P), Yannick Sala

Présidente de la CNATP :
Françoise Despret

/ BUREAU

LE BUREAU DE L'U2P EST CHARGÉ DE PRÉPARER LES DÉCISIONS DU CONSEIL NATIONAL.

Alain Griset,
Président de l'U2P

Patrick Liébus,
Vice-Président de l'U2P, Président de la CAPEB

Michel Chassang,
Vice-Président de l'U2P, Président de l'UNAPL

Joël Mauvigney,
Vice-Président de l'U2P, Président de la CGAD

Pierre Martin,
Vice-Président de l'U2P, Président de la CNAMS

LES SERVICES

Les services sont chargés de préparer et de mettre en place les décisions prises par le Conseil national. Ils sont dirigés par Pierre Burban, Secrétaire général et Directeur des services.

Les organisations membres



La **CAPEB**, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est l'organisation professionnelle de l'artisanat du bâtiment. Depuis 1946, elle se mobilise pour promouvoir, défendre et représenter les intérêts économiques et sociaux de ces entreprises.

 500 000 **ENTREPRISES**

 780 000 **SALARIÉS**

 100 **MILLIARDS D'EUROS**
DE CHIFFRE D'AFFAIRES



La **CGAD**, Confédération Générale de l'Alimentation en Détail, est l'organisation représentative des métiers de l'artisanat, du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration. Elle rassemble 16 organisations professionnelles nationales et défend les intérêts de ces entreprises auprès des pouvoirs publics et du législateur.

 300 000 **ENTREPRISES**

 980 000 **SALARIÉS**

 103 **MILLIARDS D'EUROS**
DE CHIFFRE D'AFFAIRES



La **CNAMS**, Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers et des Services, est l'organisation représentative des métiers de la fabrication et des services. Depuis 1945, elle défend les intérêts des entreprises dans les domaines de l'automobile et du transport, de la conception, fabrication et réparation, des métiers d'art, de la mode et de la beauté et des services et commerces de proximité.

 400 000 **ENTREPRISES**

 1,03 **MILLION DE SALARIÉS**

 123 **MILLIARDS D'EUROS**
DE CHIFFRE D'AFFAIRES



L'**UNAPL**, Union Nationale des Professions Libérales, est l'organisation patronale représentative des professions libérales. Créée en 1977, elle fédère les organisations professionnelles des métiers de la santé, du droit, du cadre de vie et des techniques. Elle défend les intérêts des professions libérales.

 1 **MILLION D'ENTREPRISES**


 1 **MILLION DE SALARIÉS**

 200 **MILLIARDS D'EUROS**
DE CHIFFRE D'AFFAIRES



La **CNATP** est le syndicat national des Artisans des Travaux publics et du Paysage. Les entreprises qu'il soutient et défend aménagent le territoire, influencent positivement le cadre de vie et contribuent à la préservation de l'environnement.

 75 600 **ENTREPRISES**

 180 000 **SALARIÉS**

 40 **MILLIARDS D'EUROS**
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

La force de notre réseau



Alliance Nationale des Experts en Automobile
 Association Française de Chiropraxie
 Association Française des Sténotypistes de Conférences
 Chambre des Ingénieurs Conseils de France
 Chambre Nationale Syndicale des Intermédiaires et Mandataires Agents Commerciaux de l'Immobilier
 Chambre Syndicale des Formateurs Consultants
 Compagnie des Conseils et Experts Financiers
 Chambre Nationale des Conseils-Experts Financiers
 Chambre Nationale des Conseillers en Investissements Financiers
 Compagnie Nationale des Ingénieurs Experts
 Confédération Nationale des Détectives et Enquêteurs Professionnels
 Conseil Français des Architectes d'Intérieur
 Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes de France
 Fédération des Conservateurs Restaurateurs
 Fédération Nationale de l'Enseignement Privé
 Fédération Nationale des Agents Commerciaux et Mandataires
 Fédération Nationale des Syndicats d'Agents Généraux d'Assurance
 Groupement Syndical des Praticiens de la Psychologie-Psychanalyse-Psychothérapie
 Société Française des Traducteurs
 Syndicat Architecture et Maîtrise d'Œuvre
 Syndicat des Graphologues Professionnels de France
 Syndicat des Sophrologues Professionnels
 Syndicat Français des Ostéopathes
 Syndicat National des Guides Conférenciers
 Syndicat National des Hypnothérapeutes
 Syndicat National des Psychologues
 Union Nationale des Économistes de la Construction
 Union Nationale des Géomètres Experts
 Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes



Association Française des Diététiciens Nutritionnistes
 Confédération des Syndicats Médicaux Français
 Confédération Nationale des Syndicats Dentaires
 Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France
 Fédération Française des Associations de Médecins Conseils Experts
 Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs
 Fédération Nationale des Infirmiers
 Fédération Nationale des Orthophonistes
 Fédération Nationale des Podologues
 Organisation Nationale des Syndicats d'Infirmiers Libéraux
 Organisation Nationale des Syndicats de Sages-Femmes
 Syndicat des Biologistes
 Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes
 Syndicat des Médecins Libéraux
 Syndicat National Autonome des Orthoptistes
 Syndicat National de l'Orthopédie Française
 Syndicat National des Audioprothésistes
 Syndicat National des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs
 Syndicat National des Vétérinaires d'Exercice Libéral
 Union Dentaire
 Union Nationale des Pharmacies de France
 Union Nationale des Syndicats de Sages-Femmes Françaises



Association Française des Avocats Conseils d'Entreprises
 Association Nationale des Conseils en Propriété Industrielle
 Association Nationale des Greffiers des Tribunaux de Commerce
 Association Syndicale Professionnelle d'Administrateurs Judiciaires
 Avocats Employeurs de France
 Chambre Nationale des Avocats en Droit des Affaires
 Chambre Nationale des Commissaires-Priseurs
 Confédération Nationale des Avocats
 Fédération Nationale des Mandataires Judiciaires
 Indépendants à la Protection des Majeurs
 Fédération Nationale des Unions de Jeunes Avocats
 Institut Français des Praticiens des Procédures Collectives
 Syndicat National des Commissaires-Priseurs Judiciaires
 Union Nationale des Huissiers de Justice



Union Nationale Artisanale Couverture-Plomberie-Chauffage
 Union Nationale Artisanale Équipement Électrique et Électromotique
 Union Nationale Artisanale Maçonnerie-Carrelage
 Union Nationale Artisanale Charpente-Menuiserie-Agencement
 Union Nationale Artisanale Peinture-Vitrierie-Revêtements
 Union Nationale Artisanale Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation
 Union Nationale Artisanale Serrurerie-Métallerie
 Union Nationale Artisanale Métiers de la Pierre



Syndicat National des Artisans des Travaux Publics et du Paysage



Comité de l'Alimentation de l'Île-de-France
 Fédération Nationale de l'Épicerie, Caviste et Spécialiste Bio
 Saveurs Commerce
 Fédération des Fromagers de France



Fédération Nationale des Artisans et Petites Entreprises en milieu rural



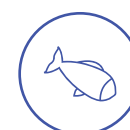
Union Nationale des Entreprises de Coiffure
 Union Nationale des Instituts de Beauté
 Confédération Nationale Artisanale des Instituts de Beauté



Confédération Nationale de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie Française
 Confédération Nationale des Artisans Pâtisseries, Chocolatiers, Confiseurs, Glaciers, Traiteurs de France
 Confédération des Chocolatiers et Confiseurs de France
 Confédération Nationale des Glaciers de France



Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie
 Syndicat National des Hôteliers, Restaurateurs, Cafetiers, Traiteurs
 Fédération Nationale des Artisans Pizza en Camion Magasin



Union Nationale de la Poissonnerie Française
 Confédération Nationale des Poissonniers Écaillers de France



Confédération Française de la Boucherie, Boucherie-Charcuterie, Traiteurs
 Confédération Nationale des Charcutiers-Traiteurs et Traiteurs de France
 Confédération Nationale de la Triperie Française
 Fédération de la Boucherie Hippophagique de France



Syndicat de la Pyrotechnie de Spectacle et de Divertissement
 Fédération Nationale des Artisans et des Petites Entreprises de la Métallurgie et Mécatronique
 Fédération Nationale des Professionnels Indépendants de l'Électricité et de l'Électronique
 Union Française des Professionnels de l'Électrodomestique et du Multimédia
 Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication



Chambre Nationale des Prestataires Animaliers
 Syndicat National des Crémateurs Animaliers
 Syndicat National des Professionnels du Chien et du Chat
 Syndicat des Naturalistes Taxidermistes de France



Confédération Française des Métiers d'Art
 Fédération Française des Métiers de la Fourrure
 Fédération Nationale Artisanale, des Métiers d'Art, de créations du Bijou, de l'Horlogerie
 Chambre Syndicale Nationale des Bottiers
 Union Nationale Artisanale de la Couture et des Activités Connexes
 Union Nationale Artisanale des Métiers de l'Ameublement
 Chambre Syndicale des Céramistes et Ateliers de France



Fédération Française des Artisans Fleuristes
 Fédération Française de la Cordonnerie et Multiservice
 Fédération Française des Pressings et de la Blanchisserie
 Syndicat National des Affûteurs Français d'Outils Tranchants
 Groupement National de la Photographie Professionnelle

Notre histoire

1975

Création de l'UPA

Les organisations représentatives des trois grands secteurs de l'artisanat (CAPEB, CNAMS, CGAD) créent l'UPA le 19 septembre 1975.



1983

Statut de partenaire social

L'UPA acquiert en 1983 le statut de partenaire social. Elle est inscrite dans le code du travail en tant qu'organisation interprofessionnelle représentative de l'artisanat.



1996

Régime général de sécurité sociale

L'UPA fait son entrée dans la gestion du régime général de sécurité sociale et désigne des représentants dans l'ensemble des caisses nationales et territoriales.



2010

Arrivée de la CNATP

La CNATP rejoint l'UPA en tant que membre associé.



1977

Création de l'UNAPL

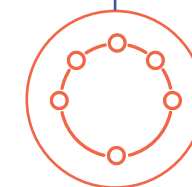
L'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) est créée en 1977. Elle devient l'organisation patronale représentative des professions de la santé, du droit, du cadre de vie et des techniques.



1988

Négociations interprofessionnelles

À partir de 1988, l'UPA participe aux négociations interprofessionnelles aux côtés des deux autres organisations patronales et des cinq organisations syndicales de salariés.



2009

Adhésion exclusive de la CGAD

Le Conseil d'administration de la CGAD décide d'adhérer exclusivement à l'UPA, qui devient en 2009 l'organisation représentative des 1,3 million d'entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et de l'hôtellerie-restauration.



2016

Naissance de l'U2P

Le regroupement de l'UPA et de l'UNAPL donne naissance à l'Union des entreprises de proximité (U2P). Cette organisation rassemble désormais 2,3 millions d'entreprises des secteurs de l'artisanat, du commerce et des professions libérales, et devient la première force patronale du pays en nombre d'entreprises.

Défendre

UN INTERLOCUTEUR CLÉ DES POUVOIRS PUBLICS

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Régulièrement consultée par les pouvoirs publics, elle défend les intérêts des entreprises de proximité. Notre mission est de faire entendre leur voix, de promouvoir leurs atouts dans le paysage économique et social français et de contribuer au développement de l'économie de proximité.

En tant que partenaire social, nous participons aux négociations nationales interprofessionnelles entre organisations d'employeurs et syndicales de salariés. Nos prises de position dans les débats sont toujours décidées de manière unanime par nos organisations membres.



“

À travers notre action, c'est l'entrepreneuriat français auquel nous voulons donner des ailes. Nous voulons que la France mise sur l'entreprise, toutes les entreprises, sans favoriser les unes par rapport aux autres, ni les ETI par rapport aux PME, ni la grande industrie par rapport aux entreprises de proximité. Toutes sont nécessaires à une économie solide et pérenne. Nous considérons que ce sont les petites actions qui font les grandes politiques : cet état d'esprit entrepreneurial est au cœur de notre ADN.”

Patrick Liébus, Vice-Président de l'U2P, Président de la CAPEB



Représenter

“

Les représentants de l'U2P ont un rôle essentiel car ils sont au plus près des besoins des chefs d'entreprise de l'artisanat, du commerce et des professions libérales. Experts dans leurs domaines, ils suivent de près l'évolution des lois et agissent quotidiennement et en toute indépendance au nom des entreprises de proximité. Nous sommes des membres actifs de la démocratie sociale.”

Michel Chassang, Vice-Président de l'U2P, Président de l'UNAPL



UNE VOIX DÉCISIVE POUR LA VIE DES ENTREPRISES

L'U2P est présente dans tous les organismes dont le champ d'action concerne les entreprises de proximité : chambres de métiers et de l'artisanat (CMA), chambres de commerce et d'industrie (CCI), protection sociale des travailleurs indépendants, organismes de financement de la formation continue des chefs d'entreprise, centres de gestion et sociétés de cautionnement...

Des représentants de l'U2P siègent également dans toutes les instances paritaires : assurance-chômage, comités paritaires pour l'emploi et la formation, conseils de prud'hommes, retraites complémentaires...



Nous contribuons enfin à la gestion du système de protection sociale français. Des administrateurs de l'U2P interviennent dans les différentes branches du régime général de sécurité sociale : maladie, accidents du travail et maladies professionnelles, famille, retraite, recouvrement.

Proposer



“

Les entreprises de proximité comptent sur nous pour faire bouger les choses. Nous croyons fermement qu'elles doivent avoir les mêmes droits que les grands groupes et voulons un environnement fiscal et réglementaire qui leur corresponde. C'est en prenant une part active aux discussions et en amenant nos idées au centre du débat que nous obtenons un impact concret et positif sur leur quotidien. Les combats à mener ne manquent pas : nous sommes toujours prêts.”

Joël Mawigney, Vice-Président de l'U2P, Président de la CGAD

POUR DES LOIS ADAPTÉES AUX ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

L'U2P propose aux pouvoirs publics les mesures utiles et adaptées aux entreprises de proximité. Grâce aux relations étroites que nous entretenons avec le terrain, nous connaissons les problématiques et besoins des entreprises que nous défendons. Cela nous permet d'émettre de nouvelles idées de réformes ou de proposer des modifications aux projets présentés par le gouvernement. Cela fait également de nous des interlocuteurs clés des parlementaires et élus locaux, afin qu'ils tiennent compte des enjeux et préoccupations des entreprises de proximité dans leurs actions.



À travers cette mission essentielle, nous souhaitons conférer aux entreprises de proximité une place privilégiée dans le paysage économique et social français.

Promouvoir

PORTER HAUT LES COULEURS DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Animée par la passion de l'entreprise, l'U2P s'attache à promouvoir l'économie de proximité, ses métiers, mais aussi la richesse et la qualité des produits et des services qu'elle propose. Elle initie de nombreuses actions de promotion de nos métiers auprès du grand public, en se rendant dans les collèges, en organisant des visites d'entreprises, en participant à des salons ou en initiant des débats sur l'avenir du secteur.

Fiers des savoir-faire des entreprises que nous représentons, nous avons pour ambition de leur offrir une vitrine, sur notre territoire et à l'étranger. Les notions d'indépendance, de qualification, de compétition, d'innovation et d'excellence guident



chaque jour l'action des membres de notre organisation et participent à nos succès.

Nous défendons l'entrepreneuriat d'aujourd'hui et celui de demain. Pour cela, nous misons sur les jeunes et les encourageons à se familiariser avec l'univers de l'entreprise et ses nombreux métiers, dans le cadre de leur orientation.

“

Nos valeurs sont celles de la société d'aujourd'hui et de l'économie à taille humaine : audace d'entreprendre, service, passion, engagement dans le travail, transmission des savoir-faire aux générations à venir, agilité et capacité d'innovation pour s'adapter à un monde qui ne cesse d'évoluer... Ces valeurs entretiennent un état d'esprit positif dont notre pays et nos concitoyens ont fondamentalement besoin.”

Pierre Martin, Vice-Président de l'U2P, Président de la CNAMS



U2P in a few words



WHO WE ARE

U2P is one of the three national inter-trade organizations that represent businesses in France. It comprises 2.3 million independent and local businesses (66% of all French companies).

U2P unites 120 professional organizations within four member groups: CAPEB (construction industry), CNAMS (manufacturing services), CGAD (food, beverage, and hotel business), UNAPL (liberal professions); and one associated member group, CNATP (public works and landscaping). U2P also works at a local level where it is represented by 120 field organizations.



OUR ROLE AND MISSION

As a social partner, U2P actively participates in the national social and political interchange between employers' and workers' organizations. U2P representatives also take part in joint employer/employee bodies as well as social security bodies.

U2P stands up for an economic, social and tax environment that fosters business development. It promotes local economies, stimulating wealth and employment, enabling sustainable development and social cohesion.

To this end, it regularly calls upon government, parliament and local authorities. Similarly, U2P is an expert in local business and is frequently consulted by government on related issues.

Local economies in figures



BUSINESSES

2.3
MILLION

local businesses, 66 % of all French companies

PROFESSIONAL OCCUPATIONS

OVER
400

professional occupations represented

ACTIVITIES

€600
BILLION

in revenue

WORKFORCE

6
MILLION WORKERS

(business owners, spouses, employees, apprentices)

200,000
APPRENTICES

48% of apprentices in France

4
MILLION EMPLOYEES

25% of all employees in the commercial sector in France

91,000
TRAINING CONTRACTS

54% of all training contracts



**Union des entreprises
de proximité**

53, rue Ampère
75017 Paris
01 47 63 31 31
u2p@u2p-france.fr
www.u2p-france.fr
 U2P_france



**Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises du Bâtiment**

2, rue Béranger
75140 Paris Cedex 3
01 53 60 50 00
capeb@capeb.fr
www.capeb.fr
 CAPEB_fr



**Confédération Générale
de l'Alimentation en Détail**

Maison des Métiers de l'Alimentation
56, rue de Londres, 75008 Paris
01 44 90 88 44
cgad@cgad.fr
www.cgad.fr
 CGAD_france



**Confédération Nationale
de l'Artisanat des Métiers
et des Services**

1 bis, rue du Havre
75008 Paris
01 44 93 20 44
cnams@cnams.fr
www.cnams.fr



**Union Nationale
des Professions Libérales**

46, rue de la Tour-Maubourg
75343 Paris Cedex 07
01 44 11 31 50
info@unapl.fr
www.unapl.fr
 UNAPL_officiel



**Syndicat national des Artisans
des Travaux publics et du Paysage**

2 bis, rue Béranger
75003 Paris
01 53 60 51 70
cnatp@cnatp.org
www.cnatp.org
 CNATPnationale

Crédits photo : Cocktail Santé / Thinstock / Pixabay
Illustrations : Lionel Tarchala
Impression : Imprimerie LFT - Sprint
Réalisation : Hopscotch





www.u2p-france.fr

 @U2P_france